

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Relative au confortement de la falaise de Villerville, ayant pour objet une autorisation environnementale, une déclaration d'intérêt général, une déclaration d'utilité publique, ainsi qu'une enquête parcellaire préalable à l'expropriation.

Compte-rendu de l'entretien du 04 octobre 2021, à la Mairie de Villerville, avec Monsieur Éric BORNAREL

Participaient à cet entretien :

- Monsieur Éric BORNAREL Responsable eau, assainissement, travaux et collecte DMA à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie ;
- Monsieur Marcel VASSELIN : Président de la commission d'enquête ;
- Monsieur Jean-Claude THOMAS Membre de la commission d'enquête.

Cet entretien a été organisé à l'initiative de Monsieur le Maire de Villerville à la suite des échanges conduits sur le réseau unitaire, collectant les eaux usées et les eaux pluviales, lors de la réunion du 20 septembre dernier.

Ce dossier entre dans les compétences de la communauté de communes. Il est placé sous la responsabilité de Monsieur Éric BORNAREL qui est venu rencontrer deux représentants de la commission d'enquête, à l'occasion de la tenue d'une permanence, afin de répondre à leurs questions.

I Justification d'un réseau unitaire collectant à la fois les eaux usées et les eaux de pluie

Le président de la commission d'enquête s'étonne de l'existence d'un réseau unitaire qui doit entraîner une surcharge de la station d'épuration de Touques. Monsieur BORNAREL apporte les éléments de réponse suivants :

- Les deux cas de figure (réseau unitaire – réseau séparatif) peuvent se rencontrer, en sachant qu'à une époque le réseau séparatif était la solution privilégiée ;
- Le cas de Villerville est particulier, comme celui de toute commune côtière, car en cas de réseau séparatif, les eaux pluviales sont systématiquement rejetées à la mer. Elles peuvent être source de pollution, notamment les premières eaux issues des toitures et des voiries qui sont assez fortement chargées en agents polluants ;
- La solution du réseau unitaire a donc été retenue (seules deux rues comptent un réseau séparatif) afin de préserver la qualité des eaux de baignade en limitant les rejets à la mer ;
- La station d'épuration de Touques est, par ailleurs, en capacité de traiter les flux hydrauliques issus du réseau unitaire. (Les volumes traités par la station sont actuellement issus de réseaux unitaires pour 30% et de réseaux séparatifs pour 70%) ;
- Pour la commune de Villerville, afin de « lisser » les flux dirigés vers la station d'épuration, un bassin tampon de 900 m³ a été créé. En cas de fortes pluies, il est alimenté par le réseau unitaire. Les flux sont ensuite redirigés vers la station d'épuration par le biais des postes de relevage.

Il est demandé à Monsieur BORNAREL ce qu'il se passe lors d'un épisode pluvieux particulièrement important entraînant la saturation rapide du bassin tampon. Il est répondu que dans ce cas, lorsque le bassin tampon est saturé et que les postes de relevage fonctionnent à plein régime, les flux résiduels beaucoup moins pollués après rinçage sont rejetés à la mer via un émissaire. Mais il est précisé que cette situation de crise est relativement rare (2 à 3 jours par an) et qu'elle se produit généralement en dehors de la période estivale. La population est moins importante avec pour conséquence une proportion d'eaux usées relativement faible dans le réseau unitaire.

Des contrôles renforcés des eaux de baignade sont alors effectués. Monsieur BORNAREL tient à souligner que le risque principal de pollution des eaux de baignade vient de la baie de Seine.

II Eaux pluviales collectées par le Douet

L'ensemble du bourg dispose d'un système d'assainissement collectif. Il n'y a donc pas de risque d'infiltration de flux émanant d'installations d'assainissement individuel.

Le Douet collecte donc, dans le bourg, des eaux de ruissellement et éventuellement des eaux de pluie de gouttières qui ne seraient pas raccordées au réseau unitaire. Il est rappelé que la communauté de communes procède au contrôle des installations, notamment dans le cadre des mutations. Sur l'ensemble de son territoire, 700 à 1000 contrôles sont réalisés chaque année.

Le président de la commission fait remarquer que certaines études versées au dossier d'enquête indiquent que l'émissaire Ouest (où se déverse le Douet) est une source de pollution potentiellement importante. Il lui est répondu que les eaux de baignade font l'objet de contrôles importants et réguliers, notamment durant la période estivale et que la qualité des rejets via les émissaires est particulièrement bien suivie et maîtrisée.

III Fuites potentielles sur les réseaux

Le président de la commission d'enquête indique qu'un document du dossier évoque la présence de possibles fuites dans les réseaux, susceptibles d'alimenter les nappes souterraines à l'origine de la dégradation de la falaise.

Monsieur BORNAREL rappelle que le projet de confortement de la falaise est relativement ancien et qu'à ce titre le dossier d'enquête, qui est très exhaustif, peut contenir des informations qui ne sont plus d'actualité.

Pour ce qui est du réseau d'alimentation en eau potable (réseau sous pression), il a été totalement rénové il y a 10 ans sur l'ensemble du bourg. Le taux de rendement est supérieur à 80% (chiffre satisfaisant) et les compteurs individuels sont équipés de télé-relevés qui permettent d'alerter les abonnés en cas de fuite. Par ailleurs, il est observé une baisse des volumes distribués, élément qui témoigne de l'évolution du comportement des utilisateurs, mais aussi de la bonne qualité des canalisations.

Pour ce qui est du réseau unitaire, il est considéré comme étant en bon état, aucun problème particulier n'ayant été relevé ces dernières années.

IV Conclusion

La commission d'enquête remercie Monsieur BORNAREL pour sa disponibilité. Cet entretien a permis de faire un tour d'horizon complet sur ce sujet et d'évacuer toutes les questions qui étaient restées en suspens.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, roughly circular loop at the top and several horizontal strokes below it, resembling a stylized 'J' or 'T'.

Jean-Claude THOMAS
Membre de la commission d'enquête